



## AVIS PUBLIC

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

QUE le Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds statuera, lors d'une séance ordinaire qui se tiendra **LUNDI LE 2 OCTOBRE 2023 à 19H00** au Centre culturel - salle L'Amicale, situé au 425 rue Principale, Saint-Jacques-de-Leeds sur la demande de dérogation mineure suivante :

**Propriété du lot 4 449 056, 4 450 024, 4 679 015, 5 260 195**

**Projet de construction d'un agrandissement,  
Gestion Maître Constructeur, Saint-Jacques-de-Leeds**

**Nature de la demande :**

*1-Réduire à 5.05m la marge de recul avant prescrite à 10.6m pour un bâtiment principal.*

*\*Pour construction d'un nouveau garage détaché de 30'x30' avec encoche de 5' x 10'.*

**Règlements et articles : DÉROGATION VISANT LE ZONAGE #175 :**  
article 5.5.1, marge de recul avant

QUE les intéressés pourront, au cours de cette séance, se faire entendre par le Conseil municipal de Saint-Jacques-de-Leeds, relativement à cette demande.

Donné à Saint-Jacques-de-Leeds, ce 5 septembre 2023.

*Sonia Tardif*

Sonia Tardif, g.m.a.  
Directrice générale / greffière-trésorière

### ***CERTIFICATION DE PUBLICATION***

Je, Sonia Tardif, directrice générale / secrétaire-trésorière de La municipalité de St-Jacques-de-Leeds, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant cette demande de dérogation mineure sur le site internet de la municipalité et au bureau municipal de ladite municipalité en date du 5 septembre 2023 entre 13 h et 16 h.

*Sonia Tardif*

Sonia Tardif, g.m.a.  
Directrice générale / greffière-trésorière